



Indemnisation de la dommage ouvrage

Par **Frederic06**, le **20/09/2009** à **22:05**

Bonjour,
Un ans après avoir emménagé dans un appartement neuf, construit par EIFFAGE et livré par CONSTRUCTA, nous nous sommes aperçu que lors de certaines pluies, il y avait une fuite au milieu du plafond de la chambre de notre enfant, or nous ne sommes qu'au 2nd étage. Après qu'EIFFAGE ait soi disant réparé, la D.O. (SMABTP) nous a proposé 400E pour réparé le plafond. A l'époque les dégâts étaient très faibles, nous avons alors accepté. Quelque mois après, re-belote, il pleut de nouveau dans la chambre (heureusement aucune réparation n'avait encore été faite).
On fait une déclaration à la D.O. et au Syndic car il s'avère que l'infiltration vient de la façade et donc des parties communes. 8 mois après, la fuite c'est considérablement agrandie, elle touche deux chambres sur trois, l'eau tombe dans la cloison et sur les radiateurs, et le crépi du plafond se décolle et tombe en miettes. La copropriété ayant changé de Syndic, le nouveau fait alors appel à une entreprise extérieure pour localiser la fuite. On a maintenant la preuve de ce que l'on se doutait depuis le début, l'infiltration provient des baguettes ornant la façade (incrustées dans le crépi).
Après avoir été un long moment muette, la D.O. finit par donner son accord pour les réparations de la façade, et nous propose une indemnisation de 400E.
Soit un total de 800E.
L'entrepreneur qui nous a repeint notre salon (après avoir enlevé le crépi gouttelette écrasé) nous a dit que cela nous coûterait beaucoup plus cher, car ce type de revêtement est fait à la machine et il est impossible de faire un ravalement propre, l'enduit ayant en plus changé de couleur avec le temps.
Merci pour votre patience, voilà mes questions;-)
- Peut-on exiger d'être indemnisé pour avoir l'identique (remise des clés) ?
- Peut-on alors exiger des travaux sur toute la pièce (et pas seulement le plafond) ?
- Peut-on espérer avoir un dommage raisonnable pour préjudice et si oui auprès de qui ?
Fred.